

# RAPPORT ANNUEL 2019-2020



LA FONDATION  
*Félix Lecterc*





# SOMMAIRE

Mission	4
Présentation de l'organisme	4
Mot du président du conseil d'administration	5
2018-2019, une période de consolidation et d'inventaire de l'état des lieux	7
2019-2020, une année de transition riche en aboutissements	8
Vision et concrétisation	8
Projet d'agrandissement	10
Des actions concrètes	10
Activités	12
Cocktail-bénéfice présenté par Québecor	12
Spectacles	13
Expositions	14
Rayonnement	15
Plan triennal 2020-2023	16
Gouvernance	17
Reconnaissance	18
Cercle des grands amis de Félix	18
Contribution fondatrice	18
Accomplissements des administrateurs	19
Donateurs et contributeurs	20
Collaborateurs	20
Informations financières	21
Équilibre et perspectives	21
L'équipe	22
Associations	22
Crédits photos	22

Textes et recherche documentaire :

Marie-Ève Lajoie  
John R. Porter  
Johanne Tremblay

Saisie des textes, recherche iconographique et conception graphique :

Marie-Ève Lajoie

Rapport annuel du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, Fondation Félix-Leclerc.

ISBN 978-2-9814850-2-1

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020.

---



## MISSION

La Fondation Félix-Leclerc perpétue la mémoire et l'œuvre de Félix Leclerc (1914-1988) en contribuant à leur rayonnement national et international à partir de l'Île d'Orléans, son lieu identitaire par excellence depuis 1970, avec comme épicerie l'Espace Félix-Leclerc, érigé en 2002 à l'entrée du village de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

La connaissance, la reconnaissance, l'appropriation et la transmission de ce patrimoine (chanson, poésie, théâtre et valeurs écologiques) sont au cœur de la mission patrimoniale, des objectifs et des initiatives que poursuit notre fondation de concert avec différents partenaires privés et publics depuis 1983.

## PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

La Fondation Félix-Leclerc a vu le jour le 25 août 1983 suivant les vœux de sa famille et avec l'accord personnel de Félix Leclerc. Elle est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle administre les activités de l'Espace Félix-Leclerc en gérant ses actifs et en assurant son financement. Plusieurs moments marquants ont jalonné l'histoire de la Fondation :

1996 : Prix Félix-Leclerc de la chanson, en collaboration avec Les FrancoFolies de Montréal, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, le Sentier des Halles de Paris et l'Association Québec-France.

1997 : Prix Félix-Leclerc de la poésie décerné à un jeune poète québécois dans le cadre du Festival international de la poésie de Trois-Rivières.

2002 : Ouverture de l'Espace à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, un lieu identitaire dédié à Félix Leclerc, renfermant un centre d'interprétation et une boîte à chanson.

2014 : Célébrations du centenaire de la naissance de Félix Leclerc avec entre autres la publication d'une chronologie illustrée, la tenue d'un colloque, l'installation d'une sculpture imposante sur le site de l'Espace et la tournée d'une exposition itinérante en Europe.

# MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## UN NOUVEAU JOUR SE LÈVE SUR L'ESPACE FÉLIX-LECLERC

La couverture du présent Rapport annuel se révèle parlante à souhait : le soleil s'est levé sur le bâtiment principal de l'Espace Félix-Leclerc et les premiers visiteurs vont bientôt arriver pour découvrir Félix et son patrimoine au cœur de l'Île d'Orléans, ce lieu identitaire et rassembleur où nature et culture se conjuguent avec force et douceur.

Si la Fondation Félix-Leclerc dépose aujourd'hui le premier rapport annuel en bonne et due forme de son histoire, c'est à la fois pour manifester sa volonté d'une gouvernance à l'enseigne de la transparence et de l'exemplarité, et pour partager l'enthousiasme qui nous anime au su et au vu des belles avancées que nous avons connu dans l'accomplissement de notre mission entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020.



Les organismes culturels ont un double devoir de durée et de renouvellement qui soit fidèle à leurs racines. L'assoupissement et la gestion du court terme constituent les principaux dangers auxquels ils sont exposés, l'innovation et la vision d'avenir se révélant au contraire des garanties de succès. C'est précisément la dynamique dans laquelle s'est inscrite notre fondation au cours de la dernière année, dans la foulée de gestes fondateurs et de gestes de durée qu'on ne saurait oublier, qu'il s'agisse de la vision initiale de Nathalie Leclerc ou de la capacité de Michel Bell, mon prédécesseur à la présidence, de maintenir à flot un projet culturel inspirant, mais fragile.

Quand le conseil d'administration de la Fondation Félix-Leclerc m'a confié la présidence de l'organisation à l'été 2018, j'ai accepté pour trois raisons : mon admiration personnelle pour Félix et son œuvre, la présence d'administrateurs engagés qui aiment travailler dans la bonne humeur et la perspective d'être à la hauteur des attentes légitimes des gens de l'Île et d'ailleurs qui se reconnaissent dans l'héritage du grand poète et chanteur. J'ajouterai que pour réaliser un projet ambitieux, il faut savoir conjuguer une détermination sans faille avec un brin de naïveté!

Avec nos différents partenaires, nous avons donc procédé à un état approfondi des lieux, amorcé un inventaire de nos actifs patrimoniaux, mesuré les possibilités de développement, balisé l'horizon avec un projet intégrateur et enfin, préparé un plan triennal qui soit rétrospectif et prospectif à la fois. Nous avons veillé à renouer avec d'anciens complices et à en conquérir de nouveaux pour partager avec eux la vision qui nous anime, une façon de conjuguer passé, présent et futur. Nous nous sommes lancés dans un cycle de rencontres, de coups de sonde et d'échanges fructueux où le rêve d'accomplir un grand projet répondant aux valeurs chères à Félix aura été au cœur de nos motivations.

En fin d'année budgétaire, la pandémie de la COVID-19 aura bien sûr freiné nos ardeurs, nous obligeant à revoir certains de nos acquis, notamment en termes de programmation, mais pour bientôt emprunter de nouvelles pistes prometteuses. Nous nous y employons déjà en tablant sur le dynamisme stratégique d'une chargée de projets expérimentée capable d'asseoir sur des bases solides les nouveaux chantiers qui nous tiennent à cœur. L'exercice est exigeant et parsemé d'embûches, mais au final, il promet d'être nourrissant grâce au concours de personnes et d'organismes qui sauront faire la différence.

Pour l'heure, je tiens à saluer l'apport des uns et des autres au cours de l'exercice 2019-2020, qu'il s'agisse de notre personnel, de nos administrateurs, de nos visiteurs et de nos généreux mécènes, dont M. Luc Fisette. Et mille mercis à Québecor, notre ange gardien corporatif et principal soutien depuis tant d'années. Avec de tels alliés, nous saurons nous engager sur des sentiers de conquête, au cœur de la merveilleuse Île d'Orléans et bien au-delà.



John R. Porter, C.M., O.Q., Ph.D.  
Président du conseil d'administration  
Fondation Félix-Leclerc



John R. Porter, président et Pierre Lahoud, vice-président, Fondation Félix-Leclerc.



## 2018-2019, UNE PÉRIODE DE CONSOLIDATION ET D'INVENTAIRE DE L'ÉTAT DES LIEUX

Lors de son arrivée à titre de président du conseil d'administration de la Fondation, M. John R. Porter annonce ses couleurs et sa volonté de faire de Félix Leclerc « un grand projet » érigé sur des bases solides. Face à la nécessité impérieuse de solutions à long terme, il se fait un devoir de lancer avec les administrateurs du conseil d'administration un processus qui mènera à la livraison d'un plan stratégique en janvier 2020.

Pendant l'exercice 2018-2019, le nouveau président procède à un renouvellement partiel des effectifs du conseil d'administration, en lui assurant tout à la fois une saine continuité et un apport de forces nouvelles. Sont nommés quatre nouveaux administrateurs, soit M. Bernard Cliche, M. Steve Couture, Mme Dany Martel et Mme Johanne Tremblay.

À l'automne, le conseil d'administration prend part à un exercice d'analyse de la situation de la Fondation et de l'Espace suivant un double objectif de consolidation et de développement. Mené à l'enseigne d'une saine gouvernance, l'exercice a pour objectif de convenir d'un plan d'action assorti d'attentes spécifiques en tenant compte de l'héritage de la Fondation, de l'état des lieux et de l'objectif ultime de rendre Félix Leclerc encore plus présent à travers des projets tangibles et fédérateurs.

À l'orée de l'année 2019, les bases de ce qui deviendra le Plan triennal 2020-2023 se clarifient. On procède à l'analyse de la situation financière de la Fondation et de la programmation de l'Espace, ce qui donne lieu à l'énumération de plusieurs projets relatifs au maintien et au rayonnement de l'Espace, ainsi qu'à la consolidation des assises de la Fondation et de sa mission. Un projet d'agrandissement fait l'unanimité chez les administrateurs.



## 2019-2020, UNE ANNÉE DE TRANSITION RICHE EN ABOUTISSEMENTS

### VISION ET CONCRÉTISATION

Lors de la réunion du 19 avril 2019 du conseil d'administration, les administrateurs, qui travaillent depuis près d'un an à l'élaboration d'orientations stratégiques pour assurer l'avenir de la Fondation et de son Espace, constatent avec satisfaction le chemin parcouru.

L'année financière s'ouvre donc sur un plan stratégique qui commence à prendre forme. Chacun des administrateurs est appelé à prendre part à cette mise en œuvre, à l'élaboration de perspectives financières et programmatiques et au volet communicationnel des activités en cours et à venir. Le conseil d'administration convient également de la nécessité de poursuivre la reconstitution et la consolidation des documents légaux et administratifs relatifs à la Fondation afin de rétablir l'historique de l'organisme dans son entièreté et ainsi renforcer ses assises.

Les membres du conseil d'administration entament une série de représentations dévoilant les nouvelles orientations de la Fondation auprès d'instances locales, d'organismes publics et de potentiels mécènes. M. John R. Porter, président, et M. Pierre Lahoud, vice-président, multiplient les contacts ciblés au cours des mois suivants : MM. Claude Montminy et Sébastien Dorval, codirecteurs du Nouveau Théâtre de l'Île d'Orléans; Mme Josée Tremblay, directrice générale du Conseil de la culture de Québec et de Chaudière-Appalaches; M. Harold Noël, préfet de la MRC de l'Île d'Orléans; Mme Émilie Foster, députée de Charlevoix – Côte-de-Beaupré et M. Claude Rodrigue, directeur de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches du Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ces démarches rendent visible le travail d'actualisation en cours et annoncent la vision d'avenir de la Fondation. Tous les intervenants rencontrés se disent impressionnés par la qualité du conseil d'administration et le dynamisme des projets en préparation.

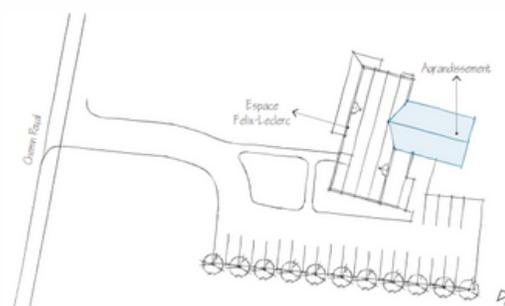
Le conseil d'administration conclut qu'un document de présentation des orientations stratégiques doit accompagner les démarches. Ce document contiendra l'historique de la Fondation et de l'Espace, une présentation du conseil d'administration renouvelé et de ses orientations stratégiques ainsi qu'un budget opérationnel *pro forma* sommaire et fondé sur la nouvelle structure proposée et les projets à initier. Il présente un budget neuf, associant des sources de financement publiques et privées qui permettront, via une campagne de financement à venir, de réinventer le site et de relancer l'intérêt pour la mémoire et l'héritage de Félix. Ces contributions seront à la base du renouvellement complet de l'offre culturelle de l'Espace. Le budget de fonctionnement de l'Espace est l'une des grandes problématiques qui auront occupé nos réflexions récentes, ce qui transparait sans contredit dans la stratégie de développement adoptée.

Le Plan triennal 2020-2023 de la Fondation est déposé en janvier 2020. Le vice-président M. Pierre Lahoud exprime sa satisfaction en parlant d'une « prémisses du succès à venir ». Lors du dépôt du Plan triennal, le président présente la première réunion de l'année comme étant décisive à plusieurs égards. « L'idée est de trouver nos marques comme organisation, dit-il. Les derniers mois ont été occupés à acquérir des *connaissances*. Nous avons aujourd'hui une base qui nous permet de *reconnaître* les enjeux et de nous *approprier* les avenues à prendre pour consolider nos assises et aller de l'avant. Nous voilà donc près de l'étape de la *transmission*. »



## PROJET D'AGRANDISSEMENT

Le projet d'agrandissement de l'Espace se précise et l'architecte de l'Espace actuel, Anne Côté (Lafond Côté Architectes) présente un croquis d'intention pour l'agrandissement, tirant profit du bâtiment existant. Les administrateurs l'accueillent avec enthousiasme et proposent la réalisation d'une étude plus complète. L'agrandissement par l'ajout d'un volume à l'arrière du bâtiment permettrait notamment de conserver la salle d'exposition qui se trouve à l'étage. Il vise à rendre l'Espace plus attrayant, à prolonger sa période d'ouverture et à en assurer la rentabilité. La nouvelle programmation diversifiée pourrait inclure des conférences, du cinéma, du théâtre et répondre aux besoins des insulaires et des visiteurs.



## DES ACTIONS CONCRÈTES

Puisque le projet architectural exige une préparation substantielle et qu'il n'empêche en rien le développement des actifs, il importe de travailler dès à présent à la mise en marche des projets qui contribueront à la renaissance de l'Espace et au rayonnement de l'œuvre de Félix : l'actualisation du site web et de l'exposition permanente, la programmation d'expositions temporaires, le réaménagement des sentiers, etc.



L'importance de rythmer la vie de la Fondation et ses actifs avec des réalisations concrètes prend racine et les administrateurs ancrent le développement dans une logique en deux temps, se consacrant d'abord sur l'Espace et ses activités sur l'Île d'Orléans. Le travail du conseil d'administration situe la Fondation et son Espace à mi-chemin entre l'ancien et le nouveau. La route, dit le président, devient de plus en plus claire :

« Étant en ce moment plus ou moins absents dans l'espace public, il faut que la Fondation et l'Espace redeviennent présents grâce à des initiatives, puis, sur cette base, aller de l'avant avec le projet de requalification du lieu. »

Le président aborde au cours de l'année la nécessité de recruter une nouvelle ressource spécialisée dans le domaine du patrimoine et de la muséologie, et ce, dès 2020. Cette idée est saluée par les administrateurs qui reconnaissent qu'il s'agit dans les faits d'un passage obligé, la première étape de la mise en œuvre du plan stratégique.

Le conseil d'administration procède en février 2020 au recrutement de Mme Marie-Ève Lajoie, consultante en développement patrimonial et philanthropique. Cette dernière se voit confier le mandat d'approfondir l'analyse de l'état des lieux, duquel découlera un plan d'actions prioritaires. Son mandat prévoit l'analyse de sources de financement privées et publiques, l'analyse de projets culturels et patrimoniaux (expositions, sentiers, offre culturelle), la poursuite de l'inventaire documentaire ainsi que l'analyse du volet communicationnel de la Fondation.

Puis, arrive la pandémie.

En mars 2020, le comité exécutif se réunit au téléphone pour discuter de la nouvelle réalité et faire le point concernant les gestes à poser relativement aux engagements prévus ou à prévoir en vue du lancement de la saison estivale.

La gestion des risques implique également d'être à l'affût des opportunités. Ce passage obligé peut devenir une occasion de retrouver nos bases, de poser les premiers jalons de la construction d'une image renouvelée. Il est déterminé de donner un signal positif, d'instaurer une présence actualisée et de partager les projets d'avenir de la Fondation. Ce travail sur le volet communicationnel se concrétisera entre autres par la mise en place d'un nouveau site web plus actuel et accueillant, à l'image de ce que devient la Fondation et son Espace sur l'Île d'Orléans. L'offre sera adaptée aux nouvelles réalités et conciliera nature et culture, dans un Espace patrimonial ouvert sur sa communauté et définitivement tourné vers l'avenir.

# ACTIVITÉS

## COCKTAIL-BÉNÉFICE PRÉSENTÉ PAR QUÉBECOR

Le 3 juillet 2019 a lieu l'événement-bénéfice annuel présenté par Québecor à l'Espace. Le cocktail, suivi de la prestation intime de Mario Pelchat a ravi les quelque 140 invités.

Dans l'article d'Amélie Deschênes publié le lendemain dans le Journal de Québec, le président du conseil d'administration fait part en ces termes de notre volonté de faire rayonner la mémoire de Félix et d'élargir son territoire à partir de notre fabuleux site à l'entrée de l'Île d'Orléans :

« Nous sommes dans une dynamique de développement, dans un processus de conquête. Nous devons faire en sorte que Félix Leclerc demeure toujours un grand projet ».

L'apport inestimable de Québecor, fidèle partenaire et allié de l'Espace depuis près de 20 ans, aura permis à la Fondation de mener à bien sa mission et ses opérations.



Jocelyn Poirier de Québecor, le chanteur Mario Pelchat, Nathalie Leclerc, fondatrice et directrice honoraire de l'Espace, John R. Porter de la Fondation et Martin Tremblay du Groupe Sports et divertissement de Québecor.



Nathalie Langevin de TVA Québec, John R. Porter de la Fondation, Madeleine Dupuis de l'Espace, Nathalie Leclerc, fondatrice et directrice honoraire de l'Espace, Sylvie Cordeau de Québecor et Michel Bell de la Fondation.

## SPECTACLES

Sous l'égide de Madeleine Dupuis, directrice générale de l'Espace, de nombreux spectacles et activités ont lieu pendant l'année.

Animée de juin à septembre, la boîte à chanson de l'Espace a présenté 11 spectacles d'artistes québécois tels qu'Andréanne A. Malette, Dumas, Yoan, Lou-Adriane Cassidy, Alex Perron, Alfa Rococo, Salomé Leclerc, Kevin Parent, Korine Côté et Brigitte Boisjoli.

L'offre musicale de l'Espace s'inscrit dans la programmation estivale du Réseau des Organismes de Spectacles de l'Est du Québec (ROSEQ). L'Espace accueille également en mai l'un des trois événements de lancement de la programmation du Réseau d'été du ROSEQ.



Andréanne A. Malette



Lou-Adriane Cassidy



Yoan



Dumas



Brigitte Boisjoli

## EXPOSITIONS

Plus de 3 000 visiteurs sont entrés en contact avec l'œuvre et la mémoire de Félix Leclerc grâce à des objets, des projections audiovisuelles et des documents d'archives présentés dans l'exposition *La vie, l'amour, la mort*.

Une exposition temporaire sur le patrimoine bâti agricole de l'Île d'Orléans, composée d'une dizaine de maquettes réalisées lors du cours d'architecture vernaculaire de l'École d'architecture de l'Université Laval, est présentée pendant l'été. Cette étude fait partie de la première phase d'un projet qui cherche à évaluer les opportunités de sauvegarde de ces bâtiments uniques, une initiative de M. Arthur J. Plumpton, un résident de l'Île d'Orléans.

Le site de l'Espace accueille pour une 2e édition l'Exposition Art et Moisson, un symposium extérieur de 2 jours regroupant plus d'une vingtaine d'artistes de la Société artistique de La Haute-Saint-Charles au plus grand plaisir des quelque 400 visiteurs.

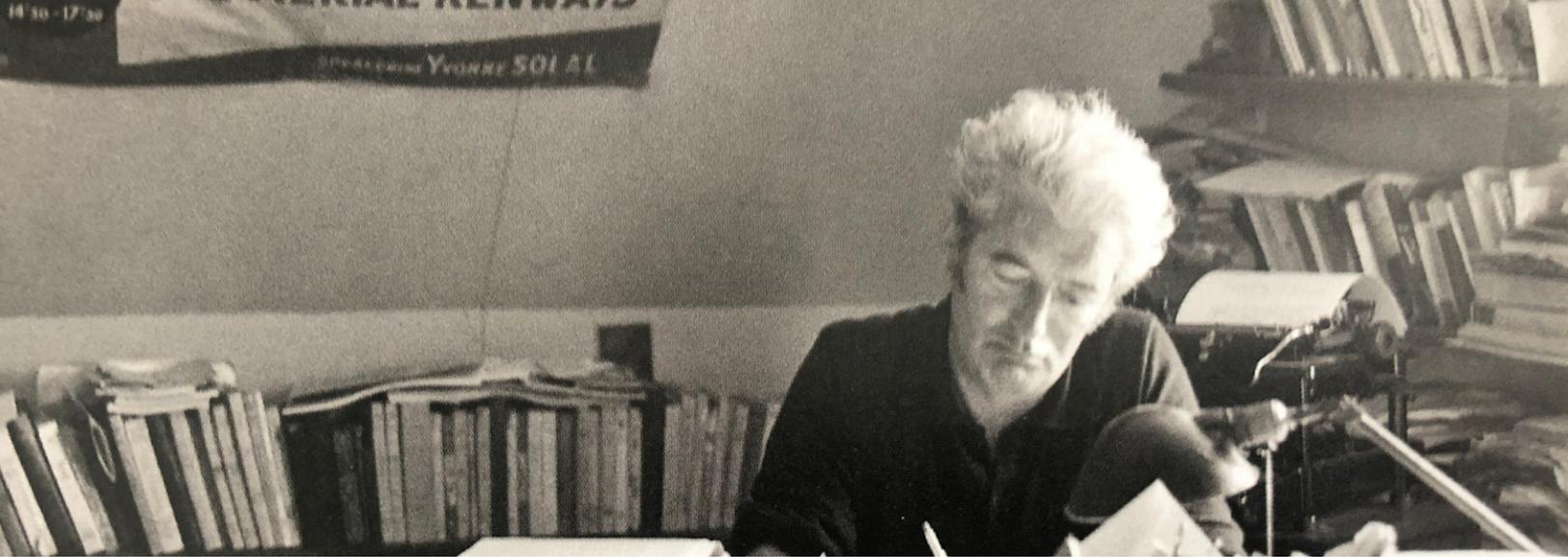
C'est sous le thème « Local et original » que se déroule le 14e Marché de Noël de l'Île d'Orléans en novembre. Une quinzaine d'artisans présentent leur travail à l'Espace dans une ambiance festive et conviviale favorisant l'achat local.



Des artisans au Marché de Noël.



Symposium extérieur Art et Moisson.



## RAYONNEMENT

Plusieurs initiatives sont réalisées par la Fondation ou des collaborateurs qui ont à cœur le rayonnement de l'œuvre de Félix Leclerc et l'importance d'en maintenir la mémoire actuelle.

Les **FrancoFolies de Montréal** remettent le Prix Félix-Leclerc de la chanson à Vincent Roberge, alias Les Louanges (Québec) ainsi qu'à Cléa Vincent (France). Cette distinction vise à stimuler la création chez les jeunes auteurs-compositeurs-interprètes et à encourager la production et la diffusion de la chanson francophone.

La **collection patrimoniale** de la Fondation s'agrandit, avec l'arrivée en juillet du piano de la famille Leclerc, une précieuse acquisition rendue possible grâce au généreux don de MM. Mario et Michel Leclerc.

Le 23 septembre paraît chez Septentrion **Félix Leclerc : Héritage et perspectives**, un ouvrage qui revisite l'œuvre multidisciplinaire de Félix Leclerc et l'actualise selon les plus récentes recherches, offrant un portrait complexe et nuancé de la figure centrale de la chanson québécoise.

Dans le cadre de la 35<sup>e</sup> édition du **Festival international de la poésie de Trois-Rivières**, Mme Nathalie Leclerc remet le Prix Félix-Leclerc à Mme Andréane Frenette-Vallières pour son premier recueil *Juillet, le Nord*.

En novembre 2019, faisant suite à la parution un an plus tôt de l'album *Héritage : hommage à Félix Leclerc*, un spectacle est présenté par l'Orchestre symphonique de Montréal et plusieurs jeunes artistes québécois à la **Maison symphonique de Montréal**.



L'arrivée à l'Espace du piano de la famille Leclerc.



Jean Boulet, ministre responsable de la région de la Mauricie, Nathalie Leclerc, fondatrice et directrice honoraire de l'Espace, Gaston Bellemare, président du Festival international de poésie, Andréane Frenette-Vallières, gagnante du Prix Félix-Leclerc et Jean Lamarche, maire de Trois-Rivières.



## PLAN TRIENNAL 2020-2023

Fruit d'une réflexion collégiale menée depuis l'automne 2018, il précise les assises historiques, les objectifs, le cheminement et les horizons d'une fondation au service de l'œuvre, des valeurs, de la mémoire et de l'actualité de Félix Leclerc. Ce plan propose une vision structurante visant le rayonnement du patrimoine collectif et identitaire que représente Félix Leclerc et son œuvre multiforme, dans un esprit d'ouverture, de partage et de collaboration avec tous les amis de Félix, les intervenants locaux, les organismes culturels, patrimoniaux et touristiques et les partenaires publics et privés.

Les grandes orientations:

- Renouvellement de l'offre spécifique à Félix Leclerc;
- Diversification de l'offre culturelle de l'Espace par une politique d'accueil plus généreuse;
- Rayonnement sur l'Île et à l'extérieur à la faveur de partenariats et de réseaux;
- Sensibilisation médiatique accrue sur l'Île, dans la région de la Capitale nationale et dans l'ensemble du Québec;
- Élargissement du cercle des partenaires et bénévoles de la Fondation dans l'accomplissement de sa mission au gré d'une politique de reconnaissance.

Avec l'agrandissement de l'Espace, le renouvellement et la diversification de son offre, la Fondation souhaite mieux remplir sa mission à l'égard de la mémoire et de l'œuvre de Félix Leclerc, mais également répondre aux attentes régionales au chapitre de l'offre culturelle et touristique. L'objectif actualisé de la Fondation est de présenter un Espace plus convivial et accessible, à la faveur de projets mobilisateurs.

*Le Plan triennal 2020-2023 complet est disponible sur le site web de la Fondation [www.felixleclerc.com](http://www.felixleclerc.com).*

# GOUVERNANCE

Le conseil d'administration de la Fondation réunit une belle diversité d'expériences, notamment en matière de gestion: un ensemble d'administrateurs « opérationnels » disposés à combler ponctuellement certains besoins de l'organisation compte tenu de sa petite échelle. Au 31 mars 2020, notre conseil d'administration se compose d'hommes et de femmes présentant des compétences complémentaires.

M. John R. Porter, président \*  
Gestionnaire culturel et administrateur de sociétés

M. Pierre Lahoud, vice-président \*  
Historien, patrimoine

M. Michel Dallaire, trésorier \*  
Comptable professionnel agréé

Mme Johanne Tremblay, secrétaire \*  
Gestion du patrimoine, muséologie

M. Bernard Cliche, administrateur   
Avocat

M. Steve Couture, administrateur   
Technologies, multimédia

M. Steve Desgagné, administrateur  
Médias, production télévisuelle

Mme Dany Martel, administratrice  
Médias, marketing

Mme Annie Talbot, administratrice   
Gestion culturelle, philanthropie

M. Jules Turcotte, administrateur   
Avocat

Soulignons l'apport important de deux administrateurs sortants, Mme Nathalie Langevin et M. Michel Bell.

Au cours de l'exercice 2019-2020, le conseil d'administration a siégé à 5 reprises. Il a également échangé sur la composition de comités complémentaires. Leur ajout sera proposé lors de l'Assemblée générale annuelle, qui aura lieu en avril 2020.

\*Membres du comité exécutif       Membres du comité financement



## RECONNAISSANCE

### CERCLE DES GRANDS AMIS DE FÉLIX

Le *Cercle des grands amis de Félix* est créé par le conseil d'administration en décembre 2019. Il vise à reconnaître l'apport majeur d'individus qui partagent la mission de la Fondation et contribuent à perpétuer la mémoire et l'oeuvre de Félix Leclerc.

Nous remercions les premiers membres nommés au *Cercle des grands amis de Félix* pour leur apport majeur :

M. **Pierre Karl Péladeau**, grand mécène qui offre son appui à la Fondation depuis près de 20 ans;

M. **Michel Bell**, président du conseil d'administration de la Fondation de 2013 à 2018;

M. **Aurélien Boivin**, professeur et chercheur émérite pour sa contribution au développement des connaissances à l'égard de Félix Leclerc.

### CONTRIBUTION FONDATRICE

Le conseil d'administration est heureux de nommer Mme Nathalie Leclerc à titre de Fondatrice et directrice honoraire de l'Espace Félix-Leclerc.

Mme Leclerc se « réjouit du nouveau souffle de la Fondation et de ses projets de développement ».



Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor, Nathalie Leclerc, fondatrice et directrice honoraire de l'Espace et le chanteur Corneille lors du cocktail-bénéfice tenu à l'Espace en 2018.

## ACCOMPLISSEMENTS DES ADMINISTRATEURS

Soulignons au passage certains accomplissements professionnels ou personnels des administrateurs du conseil d'administration au cours de l'exercice 2019-2020 :

- Entrée en poste de Mme Johanne Tremblay à Parcs Canada à titre de conseillère en gestion des ressources culturelles.
- Exposition photographique « L'empreinte des jours » de M. John R. Porter au Centre d'exposition Louise-Carrier, dont la préface du catalogue de l'exposition est signée par M. Pierre Lahoud.
- Médaille de la Ville de Québec remise à M. John R. Porter à l'occasion du 411e anniversaire de Québec.
- Don d'archives photographiques de M. Pierre Lahoud à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.



## DONATEURS ET CONTRIBUTEURS

### Partenaire principal

Québecor

### Contributeurs majeurs

Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans  
Luc Fisette

### Donateurs – événement-bénéfice

Monique Beaupré  
Michel Bell  
Bernard Cliche, Morency Avocats  
Michel Dallaire, Dallaire Forest Kirouac  
Steve Desgagné, MATv  
Jean Gaudreau  
Brigitte Gaudreault  
Marie-Hélène Habert  
Armand Labbé  
Gilles Lafrance  
Pierre Lahoud  
Sylvie Lavoie  
Michel Leblond  
Colette Lévesque  
Dany Martel, Groupe TVA  
Sébastien Ménard  
MRC de l'Île d'Orléans  
Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans  
Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans  
John R. Porter  
Sylvie Raud  
Johanne Tremblay  
Jules Turcotte, BCF Avocats d'affaires  
Carl Viel

## COLLABORATEURS

### Partenaires

Alex Coulombe  
Auberge Au poste de traite  
Buffet Maison  
Chambre de commerce de l'Île d'Orléans  
Laurie Raphaël  
Philippe Morissat, bénévole  
MRC de l'Île d'Orléans  
Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans  
Antoine Paquet et son équipe de techniciens  
Société artistique de La Haute-Saint-Charles

### Artistes et artisans

Alfa Rococo	Aurea boutique
Brigitte Boisjoli	Clabousse
Lou-Adriane Cassidy	Compliments de Belle-Maman
Korine Côté	Créations FraGi
Dumas	DAO PHOTO
Salomé Leclerc	Evelyne Dubé
Andréanne A. Malette	Ferme Denis Plante
Kevin Parent	Inspiration Lynd'Art
Mario Pelchat	Jus des Cieux
Alex Perron	Lavande & bulles
Yoan	Sylvie Lévesque
	Marie-France Loubier
	Marc Paquet
	Tekka Art Design
	Tout petit, Tout mini, Tout mignon

# INFORMATION FINANCIÈRES

## ÉQUILIBRE ET PERSPECTIVES

Pour assumer les frais associés à son fonctionnement régulier et mener à bien certaines initiatives propres à sa mission, la Fondation ne dispose pas comme d'autres entités analogues d'un fonds alimenté par un héritage initial, par des redevances ou par des droits d'auteur. Année après année, elle a dû tableur sur une large brochette de sources de financement, souvent aléatoires : revenus de location, recettes de billetterie, activités-bénéfice, appuis institutionnels ou gouvernementaux ponctuels, budgets discrétionnaires, dons de particuliers, etc. Dans ce contexte de relative fragilité, l'appui annuel récurrent de Québecor aura constitué au fil des ans une marque de confiance exceptionnelle et une invitation à poursuivre une mission inspirante même si elle se révèle parfois périlleuse.

Pour l'exercice 2019-2020, la Fondation présente un budget équilibré et rigoureux. Soulignons la générosité de monsieur Luc Fisette; sa contribution à la fin de l'année 2019 nous aura donné un sursis et invités à actualiser nos besoins réguliers en matière de budget de fonctionnement. Ces besoins sont évalués à quelque 150 000 \$ pour respecter nos obligations financières et accomplir les différents volets de notre mission fondamentale. Si ce montant inclut un modeste fonds de prévoyance, il ne comprend pas de provision pour des projets particuliers.

Pour la réalisation de sa vision, la Fondation Félix-Leclerc misera donc sur un financement diversifié faisant appel à quelques grands philanthropes, à des particuliers ainsi qu'au grand public, à l'appui stratégique et essentiel des gouvernements, ainsi qu'au partenariat de compagnies pour la fourniture de biens et services. La Fondation serait enfin en mesure de redonner son plein pouvoir d'attraction à l'Espace Félix-Leclerc, tout en diversifiant ses sources de revenus et opportunités, notamment en matière d'accès à différents programmes de subvention. L'ajout d'un volume à l'arrière du bâtiment actuel permettrait quant à lui d'augmenter la jauge de la salle et la rendrait enfin rentable.

Les nouvelles orientations en matière de développement des sources de financement représentent un virage important et nécessaire pour non seulement faire en sorte que l'Espace Félix-Leclerc continue de s'inscrire dans la durée, mais pour lui permettre de connaître enfin un développement lumineux qui soit vraiment conforme à sa mission fondamentale.

Michel Dallaire  
Trésorier  
Fondation Félix-Leclerc

*Les États financiers 2019-2020 seront déposés lors de la prochaine Assemblée générale annuelle de la Fondation Félix-Leclerc.*

## L'ÉQUIPE

Pour l'exercice 2019-2020, l'équipe de l'Espace était composée de :

Madeleine Dupuis, directrice générale  
Lucie Choquette, préposée à la clientèle  
Aurélie Dufour, guide  
Émile Leclerc-Gros-Louis, guide

## ASSOCIATIONS

La Fondation Félix-Leclerc est membre de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans, du Regroupement des équipements culturels de l'Île d'Orléans et du Réseau des organisateurs de spectacles de l'Est du Québec (ROSEQ).

## CRÉDITS PHOTOS

Couverture, quatrième de couverture, pages 6, 7 et 18 : Pierre Lahoud.  
Page 3: Stéphane Miller.  
Page 4: Pascal Ratthé.  
Pages 5, 11 et 12: Bruno Tremblay.  
Page 13: Nicole Bédard (1), Arianne Lapointe (2).  
Page 14: Fondation (1), Festival international de la poésie de Trois-Rivières (2).  
Page 17: Fred Mella (1), Aurélie Girard-TVA Publications (2).





1214, chemin Royal  
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0  
felixleclerc@videotron.ca  
www.felixleclerc.com



Grand partenaire de

